

## Actualités de la filière betterave à sucre

Betterave  
20.12.2017



### **Retrouvez chaque semaine les actualités de la filière betteraves à sucre.**

#### **Les Français aiment le sucre**

Une enquête d'OpinionWay révèle que 92 % des français aiment le sucre et l'associent au plaisir. Ils sont même 64 % à lui réserver une place en fin de repas car pour plus de huit personnes sur dix, il fait du bien au moral. Les Français savent en faire usage mais de manière raisonnable comme le précise une étude de « Lluh et Coll » : la consommation est stable depuis 50 ans (en moyenne 50 g par jour et par personne), ce qui correspond aux recommandations de l'OMS. Les sucres « visibles » sont plutôt faciles à reconnaître : bonbons, confitures, pâtes de fruits, gâteaux et pâtisseries, ou encore sucre blanc et roux. Mais alors, où sont les véritables sucres cachés ? On trouve parfois du sucre (ou des sucres) ajoutés en très faibles quantités – de l'ordre de 1 % dans certains produits salés (plats cuisinés, charcuteries, sauces ou encore certaines conserves...). Il arrondit les goûts, en réduisant par exemple l'acidité d'une sauce tomate ou l'amertume des endives. Cet ajout de sucre est signalé sur les étiquettes dans la liste des ingrédients.

#### **Production française de sucre : 6,2 Mt selon FranceAgrimer**

Selon les dernières estimations de FranceAgrimer, la production française de sucre pourrait atteindre 6,2 Mt, dont 6 Mt issues des betteraves de métropole et 0,2 Mt de la canne sucrière des DOM. Avec le stock de début de campagne (environ 0,5 Mt) et les importations prévues en légère baisse par

rapport à l'an dernier, les ressources françaises en sucre s'élèveraient à 7,7 Mt. Les utilisations sur le marché français sont attendues à 2,9 Mt, dont 2 Mt à des fins alimentaires et 0,9 Mt pour les utilisations industrielles, notamment le bioéthanol. Les exportations françaises de sucre en l'état sont prévues en nette progression par rapport à la campagne précédente à 3,15 Mt (2,17 Mt en 2016/17), dont 2 Mt vers l'Union européenne et 1,15 Mt vers les pays tiers. Les exportations de sucre transformé pourraient légèrement progresser à près de 1 Mt. Au total, le stock de fin de campagne pourrait s'établir à moins de 0,7 Mt en 2017/18 contre 0,5 Mt en 2016/17.

## **Néonicotinoïdes : un rapport sur la protection de semences prévu avant 2018**

Septembre 2018 marquera l'interdiction des néonicotinoïdes en France. Des dérogations jusqu'à juillet 2020 pourraient toutefois intervenir sur certains usages. La filière betterave attend beaucoup de ces éventuelles dérogations. L'Anses est actuellement au travail sur ce dossier. Son rapport final, qui doit éclairer la prise de décisions concernant ces dérogations, devrait être bouclé « pour la fin du premier trimestre 2018 », selon son directeur général, Roger Genet. En introduction des sixièmes rencontres scientifiques « Santé de l'abeille », le 5 décembre à Paris, il a également annoncé une publication intermédiaire, « prévue pour décembre » : une étude d'évaluation portant sur les néonicotinoïdes en protection de semences pour les grandes cultures et sur l'utilisation de cette famille de molécules en viticulture.

L'Anses a déjà publié le 21 mars 2017 un premier avis relatif à la méthode d'identification des alternatives aux néonicotinoïdes et à son application à une étude de cas (thiaméthoxame sur la cicadelle de la vigne).